

## **Municipalité La Rédemption.**

Mardi, le douze (12) juin 2018 se tenait à 19h00 au Centre municipal, l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de La Rédemption.

Étaient présents, Madame Sonia Bérubé, mairesse, mesdames les conseillères Manon Landry et Myriam Morissette ainsi que messieurs les conseillers Steve Soucy, André Fournier, Raynald Bérubé et Simon Chassé. Tous formant quorum sous la présidence de Madame Sonia Bérubé, mairesse. Les membres tous présents renoncent à l'avis de convocation (article 157 du code municipal) pour siéger sous la présidence de madame la mairesse afin d'adopter les résolutions suivantes.

Chantal Boucher, adjointe administrative, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

### 1. **Accueil**

Madame la mairesse procède à la lecture de l'ordre du jour.

### 2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour** **Résolution # 18-109**

Il est proposé par André Fournier, appuyé par Raynald Bérubé et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

### 3. **Achat d'un tracteur à pelouse** **Résolution # 18-110**

Il est proposé par Simon Chassé, appuyé par André Fournier et unanimement résolu de faire l'achat d'un tracteur à pelouse de marque Cub Cadet 2018 chez P. Labonté et fils au montant de 1 962,00 \$ plus taxes.

### 4. **Levée de la séance** **Résolution # 18-111**

Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par Simon Chassé et résolu à l'unanimité la levée de la séance à 19 h 25.

Je, Sonia Bérubé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

---

**Sonia Bérubé**  
**Mairesse**

---

**Chantal Boucher**  
**Adjointe administrative**